

MAIRIE DE COURLANS

330, Rue Robert Morland
39570 COURLANS

☎ : 03.84.47.12.05

Fax : 03.84.47.35.31

@ : mairiedecourlans@wanadoo.fr

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2015

PRESENTS : PATTINGRE Alain, MICHE Patrick, BARDOUX Gérard, COLOMER Patrick, GROS Jean-Gérard, BACHEROT Patrick, CADET Philippe, DORMOY David, FILIATRE Daniel, JACQUET Chantal, MINARY Guy, MORTIER Antoine, SCHMITT Séverine.

ABSENTS EXCUSES : GUIGON Delphine, FOURNOT Philippe

FOURNOT Philippe donne pouvoir à A. PATTINGRE

Daniel FILIATRE a été nommé secrétaire de séance.

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Monsieur le Maire présente une déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition de biens soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'Urbanisme enregistrée jusqu'à ce jour en Mairie. Il s'agit de l'immeuble cadastré AD n° 147 : 266, Rue Robert Morland. Après examen de la déclaration, le Conseil Municipal, à l'unanimité renonce à utiliser son droit de préemption urbain sur l'immeuble mentionné ci-dessus.

PROJET DE P.L.U. DE LA COMMUNE DE MESSIA SUR SORNE

Monsieur le Maire fait part que la commune de MESSIA SUR SORNE a entrepris une révision de son Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et présente le projet de PLU arrêté. Après lecture, le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de MESSIA SUR SORNE.

MODIFICATION DES TARIFS DE CANTINE

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Syndicat mixte ouvert pour la gestion de la cuisine centrale concernant l'augmentation des tarifs des repas livrés au restaurant scolaire. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à compter du 1^{er} Janvier 2016 le tarif du repas enfant à 4.40 €.

COMPTABILITE : DECISIONS MODIFICATIVES

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des modifications comptables en dépenses et recettes de fonctionnement sans incidence sur le budget communal.

SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Monsieur le Maire rappelle le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) présenté par Monsieur le Préfet du Jura le 12 octobre 2015. Ce projet prévoit à terme 16 établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, au lieu des 24 actuels. Par ailleurs, 36 syndicats intercommunaux, sur les 165 existants pourraient être dissous si les EPCI à fiscalité propre concernés en décidaient ainsi.

Sont concernées par ce nouveau schéma pour l'arrondissement de Lons Le Saunier :

- La Communauté de Communes du Val de Sorne : rattacher 8 des communes membres à la Communauté d'agglomération ECLA, et de rattacher ARTHENAS à la Communauté de communes d'ORGELET
- La communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille : rattacher une partie des communes membres à la Communauté d'agglomération ECLA, une partie à la Communauté de Communes Comté de Grimont et une autre partie à la Communauté de Communes Bresse Revermont.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, refuse le schéma tel que présenté par Monsieur le Préfet du Jura ; propose le rattachement des 8 communes de la Communauté de Communes du Val de Sorne à la Communauté d'agglomération ECLA (ARTHENAS étant dirigé vers la Communauté de Communes de la région d'Orgelet) et le rattachement de La communauté de communes des Coteaux de la Haute Seille à la Communauté d'agglomération ECLA dans sa totalité et d'accueillir toutes les communes qui voudraient rejoindre l'agglomération au-delà des seules communes fléchées par la SDCI et dans le traitement équivalent à celles de l'ensemble des communes qui ont rejoint ECLA au fil des années.

AFFAIRES EN COURS – QUESTIONS DIVERSES

Vœux du Maire à la population : le samedi 23 janvier 2016 à 11H30

Echo de Courlans : il sera distribué pendant les vacances de Noël

Communes Nouvelles : une réunion a eu lieu le 8 décembre avec les communes voisines

Compte-rendu de la commission du groupe de pilotage des TAP

Distribution des colis des aînés : ils seront distribués pendant les fêtes

City stade : bilan de la 1^{ère} tranche

« Entrées de Village » : une commission se réunira prochainement

**Le Secrétaire de séance,
Daniel FILIATRE**



**Le Maire,
Alain PATTINGRE**

